



Note n°8 – Dossiers thématiques

Montreuil, le 22 juin 2026

MAJ du 7 septembre 2026

Les premiers dossiers thématiques sont disponibles !

Nous faisons le choix de mettre à jour ce document au fil de l'eau par le biais de dossiers à télécharger via un lien qui restera toujours le même.

La laïcité - Un combat permanent

La fédération revient sur la loi de 1905, la liberté de conscience et la séparation des Églises et de l'État. Elle continue de demander l'abrogation de la loi Debré-Guermeur et des dispositifs permettant le financement public de l'enseignement privé, au profit de l'école publique.

Ce dossier :

- reprend également plusieurs réformes contraires à l'égalité républicaine et à l'indépendance de l'Éducation nationale,
- dénonce ce que la fédération considère comme une instrumentalisation politique de la laïcité.

Inclusion scolaire :

Dossier mis à jour dans la version du 07/09/2026

Ce dossier revient sur la politique d'« école inclusive » menée depuis plusieurs années. Pour la fédération, cette politique affaiblit et met en danger l'enseignement spécialisé et la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

La fédération :

- s'oppose notamment aux PAS, aux PIAL et aux dispositifs d'auto-régulation, responsables d'une réduction des moyens spécialisés,
- défend le maintien des ESMS, des RASED et des postes d'enseignants spécialisés,
- revendique davantage de moyens humains et matériels ainsi qu'un véritable statut pour les AESH.

Non à la militarisation de l'École et à l'embrigadement de la jeunesse !

Ce dossier dénonce le rapprochement croissant entre l'École et l'armée à travers les classes défense, le service national volontaire et divers partenariats avec les forces armées.

La fédération :

- caractérise ces dispositifs comme une forme de militarisation de la jeunesse et estime que la mission de l'école doit rester l'instruction,
- continue de s'opposer à l'augmentation des dépenses militaires au détriment des services publics,
- appelle au retrait des mesures favorisant l'enseignement de la défense et à une mobilisation pour la paix.



PSC – Seule la FNEC FP-FO a dit NON

Ce dossier revient sur la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) obligatoire pour les agents de l'Éducation nationale à partir de 2026.

Il rappelle que la FNEC FP-FO est la seule organisation à avoir refusé de signer l'accord du 8 avril 2024, contraire aux principes de solidarité de la Sécurité sociale.

Pour la FNEC FP-FO, cette réforme entraînera une hausse des coûts pour les agents, une couverture moins avantageuse et une privatisation progressive de la protection sociale.

La FNEC FP-FO dénonce également le découplage entre santé et prévoyance et réclame l'abrogation ou la renégociation de l'accord en appelant les personnels à signer une pétition contre l'adhésion obligatoire à la PSC.

La FNEC FP-FO défend vos droits à l'action sociale !

Ce dossier rappelle les revendications de la FNEC FP-FO en matière d'action sociale pour les personnels de l'Éducation nationale.

La fédération demande une augmentation des budgets dès le début de l'année, sans restriction, afin de mieux répondre aux besoins des agents et de garantir le maintien des aides aux parents d'enfants handicapés.

Le dossier revient également sur la gestion actuelle des secours exceptionnels, l'association Préau et l'organisation des régions académiques - sources d'opacité et de restrictions budgétaires.

Pour rappel, la FNEC FP-FO se positionne comme étant la seule organisation réclamant l'abrogation des régions académiques et la défense d'une action sociale plus accessible et mieux financée.

Pour la revalorisation immédiate des salaires !

Ce dossier dénonce la baisse du pouvoir d'achat des personnels de la Fonction publique, liée notamment au gel du point d'indice depuis les années 2000. La hausse du SMIC de 2,41 % en juin 2026 a placé les salaires de plus de 350 000 fonctionnaires sous le niveau du SMIC.

La FNEC FP-FO demande une revalorisation de 32,9 % du point d'indice ainsi qu'une refonte des grilles salariales.

La FNEC FP-FO revient également sur le dispositif PPCR qui favorise l'arbitraire et l'individualisation des carrières et dénonce les évaluations subjectives pouvant ralentir l'évolution professionnelle des agents. La FNEC FP-FO réclame l'abrogation du RIFSEEP et l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire et s'oppose au PACTE.